

RC

Règlement de consultation

Marché de gestion du service de restauration

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 26/05/2025 à 12h00

Marché de gestion du service de restauration du lycée français Stendhal de Milan

Table des matières

1. OBJET	1
2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	1
3. ETAT DES LIEUX	1
4. TYPE ET DURÉE DE MARCHÉ	1
5. DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	2
5.1 Retrait des dossiers par voie dématérialisée	2
5.2 Contenu du dossier de consultation des entreprises	2
5.3 Modification de détail au dossier de consultation	2
6. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	2
6.1. – Pièces de la candidature	3
6.2. – Pièces de l'offre	
6.1.2. – Présentation technique divisée en 4 parties	
6.2.2. – Présentation financière	
7. ESTIMATION DES OFFRES	4
8. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES DOSSIERS	5
9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	5

Marché de gestion du service de restauration Du lycée français Stendhal de Milan DESCRIPTIF

1.OBJET

Le présent document a pour objet de préciser les données de bases et le contenu des prestations nécessaires à la fourniture des repas en liaison chaude et leur service auprès des locaux du lycée français Stendhal de Milan.

Le site concerné par le présent marché est situé : via Laveno, 12 – 20148 Milan

2.CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le présent marché est lancé dans le cadre des dispositions de la directive européenne 2014/24 relative aux marchés publics. Il est mono attributaire, passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes en procédure adaptée.

Le délai de validité des offres est fixé à cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le présent marché n'est pas alloti.

Il n'a pas de prestations supplémentaires éventuelles.

3.ETAT DES LIEUX

Des visites OBLIGATOIRES sont prévues aux dates suivantes :

- **Mercredi 07/05/2025 à 12h00**
- **Mardi 13/05/2025 à 12h00**

L'offre du candidat qui ne se présentera pas aux visites prévues sera écartée.

Le candidat devra préalablement confirmer son intention de se rendre aux visites par mail à compta.fornitori@lyceestendhal.it

4.TYPE ET DURÉE DE MARCHÉ

Le présent accord-cadre est souscrit à compter de la date de notification de l'attribution du marché pour une première période allant jusqu'au **31/08/2027**. Il pourra ensuite être tacitement reconduit pour une période de 2 ans, sur deux années scolaires supplémentaires, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, formulée par écrit et par courrier avec accusé réception adressée avant le 31 décembre de l'année précédant la fin du contrat.

La prestation débutera à compter de la date de notification de l'attribution du marché.

Nomenclature communautaire :

- 55523100-3 Service de restauration scolaire

5.DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

5.1 Retrait des dossiers par voie dématérialisée

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site internet du lycée à l'adresse suivante <https://www.lsmi.it/> et sur le profil acheteur de l'AEFE sur www.marches-publics.gouv.fr.

Les soumissionnaires peuvent, gratuitement et anonymement consulter l'avis et retirer le dossier de consultation (DCE) sur www.marches-publics.gouv.fr

Pour lire les documents mis à disposition sur ce site, les candidats doivent disposer des logiciels suivants : .doc (Word), .rtf, .xls (Excel), .pdf (Acrobat Reader), .zip (Winzip), .pdf (Acrobat Reader).

Il est recommandé aux candidats d'indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les éventuelles modifications ou précisions apportées aux documents de la consultation.

Il est également nécessaire que le candidat vérifie très régulièrement les messages reçus sur cette adresse. La responsabilité de l'acheteur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

5.2 Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation comporte les documents suivants :

- L'avis du marché de restauration
- Le présent règlement de la consultation (RC),
- Le modèle d'acte d'engagement (AE)
- L'annexe financière,
- Le cahier des clauses particulières (CCP) et ses annexes,
- Le cadre du mémoire technique.

5.3 Modification de détail au dossier de consultation

Le Lycée Français de Milan se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir émettre aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

6.PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les candidatures et les offres doivent être rédigées en français et /ou en italien. Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

6.1. – Pièces de la candidature

- Lettre de candidature dûment complétée et signée ;

- Justification de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce et des sociétés et document permettant d'identifier les personnes habilitées à engager le candidat et leurs pouvoirs,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global,
- Déclaration indiquant les moyens humains, matériels et techniques,
- Qualifications professionnelles et références spécifiques pour des travaux similaires,
- Attestations sur l'honneur dûment datées et signées précisant :
 - ° que le candidat n'est pas en redressement judiciaire : en cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
 - ° que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics,
 - ° que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du code du Travail,
 - ° que le candidat a satisfait à l'ensemble de ces obligations en matière fiscale et sociale
- Un certificat anti-mafia (art.2 comma 3 del DPR 252/98)

6.2. – Pièces de l'offre

6.2.1. – Présentation technique divisée en 4 parties

- Conception des repas,
- Elaboration des repas,
- Distribution des repas,
- Protocole de nettoyage et HACCP, gestion des risques

En outre, le prestataire fera clairement apparaître pour chaque critère les actions qu'il se propose de mettre en œuvre dans le cadre de la démarche environnementale initiée par le lycée : aliments issus de l'agriculture biologique, gestion raisonnée de l'eau, de l'énergie et des déchets, filière de producteurs locaux/régionaux. De même, le caractère international du Lycée devra être intégré dans la conception et la présentation des plats.

6.2.2. – Présentation financière

- 1) L'acte d'engagement (A.E.) daté et signé par le ou les représentants de l'entreprise qui sera signataire du marché, accompagné d'un RIB,
- 2) L'annexe financière dûment complétée annexée à l'acte d'engagement (AE) et comprenant le coût global se décomposant en :
 - coût du personnel ;
 - coût des matières premières ;
 - coût d'exploitation ;
 - marge d'exploitation.
 - prix du goûter quotidien (Option 1 - art 4-1 CCT)
- 3) Le cahier des charges particulières (CCP), **à accepter sans modification, daté et signé,**

- 4) Présentation de toutes les améliorations proposées afin de réaliser les objectifs du marché en conformité avec le cadre du mémoire technique.
- 5) Les candidats présenteront au lycée 5 exemples de menus avec leurs prix respectifs.

Les offres et tous les documents liés au marché ainsi que les documents transmis seront rédigés en français ou en italien.

Avant le 26/05/2025 - 12h (délai de rigueur).

Les offres qui seraient déposées après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenues et seront renvoyées à leurs auteurs.

La Direction procédera dans un premier temps à la vérification de toute la documentation demandée et procédera ensuite à l'analyse de l'offre économique.

La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire.

Seul le candidat informé que son offre est retenue sera tenu de signer un acte d'engagement.

7. ESTIMATION DES OFFRES

Les critères de sélection des candidatures sont les capacités professionnelles (effectifs et références), techniques (moyens techniques) et financières (chiffre d'affaires) du candidat.

Les critères de sélection des offres sont les suivants, avec leur pondération :

- Qualités des menus proposés et traçabilité des produits (30%)
- Protocole d'élaboration des repas et HACCP (20%)
- Prix de la prestation (30%)
- Organisation fonctionnelle et moyens humains mis à disposition : programmation et organigramme, qualification du personnel, références de l'entreprise (20%)

La Commission d'examen des offres sera seule compétente afin d'estimer la qualité des offres présentée.

Négociation:

A l'issue du classement des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier ou non avec les candidats. Dans cette perspective, si le représentant du pouvoir adjudicateur retient la négociation, il la mènera avec les trois candidats ayant déposé les offres les plus intéressantes, classées au regard des critères de jugement des offres indiquées ci-dessus. Si le nombre total d'offres est inférieur ou égal à 3, la négociation sera engagée avec l'ensemble des candidats.

En cas d'insuffisance d'offres appropriées, régulières et acceptables (moins de trois), le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter tous les soumissionnaires à la négociation avec possibilité de régularisation.

Cependant la régularisation des offres n'est pas possible pour les offres inappropriées et anormalement basses.

Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité de ne négocier qu'avec les seuls candidats ayant présenté une offre régulière.

Enfin le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

8.CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES DOSSIERS

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, l'ensemble de la procédure de passation du marché est dématérialisé.

Le lycée Stendhal de Milan utilise le profil acheteur « Place », accessible à l'adresse suivante :

[PLACE - Plate-forme des achats de l'Etat \(marches-publics.gouv.fr\)](https://marches-publics.gouv.fr)

Les candidats devront remettre leur offre en utilisant cette plateforme.

Les candidatures envoyées par mail ou format papier ne seront pas examinées.

9.RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les demandes de renseignements devront être adressées via la plateforme PLACE ou au Lycée Français de Milan exclusivement par écrit aux coordonnées suivantes :

Courrier électronique : compta.fornitori@lyceestendhal.it

Ces demandes doivent être adressées au plus tard le **16 mai 2025**. Une réponse écrite sera envoyée à l'ensemble des entreprises ayant retiré un dossier, au plus tard le **21 mai 2025**.

Il est recommandé aux candidats, lors du retrait du DCE sur PLACE, d'indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les réponses aux questions, ainsi que les éventuelles modifications ou précisions apportées aux documents de la consultation.

A Milan.

Le pouvoir adjudicateur,

Madame la Proviseure du Lycée Français de Milan

Agissant en vertu d'une délégation de signature de l'AEFE.